

Motion* pour le congrès du 30 juin 2012

I- Le constat

Aujourd'hui, nous faisons plusieurs constats:

Constat 1 : notoriété et attractivité de Cap21

Cap21 est un parti politique qui s'appuie essentiellement sur la notoriété de sa Présidente - notoriété internationale aussi bien dans les domaines de ses activités professionnelles (avocate) que dans celui du champ politique (ancienne ministre de l'environnement, députée européenne, ...).

CAP21 est sur des champs porteurs : le développement durable, la problématique santé-environnement, l'agriculture à faible impact, la transition énergétique, la lutte contre les conflits d'intérêt, ... en étant reconnu vis-à-vis des positions cohérentes prises sur l'ensemble de ces sujets.

Cap21 n'arrive pas à se développer (baisse du nombre d'adhérents), à donner une lisibilité à ses propositions, à s'organiser, à acquérir une certaine notoriété.

Les dernières péripéties présidentielles ont mis en exergue notre incapacité à mobiliser, à mettre la logistique en adéquation, à communiquer, ce qui ne nous a pas permis d'obtenir les 500 signatures notamment, de nous exclure de certains débats.

Constat 2 : gouvernance statutaire et positionnement politique

1. Les courants :

Depuis les dernières révisions statutaires, les élections internes ont conduit à mettre en place **deux courants au sein de Cap 21**.

Chaque courant a ensuite revendiqué les mêmes droits : vice-présidence, places au sein du bureau politique et surtout, **la responsabilité de fixer les orientations politiques**.

Nous sommes ainsi passés d'un mouvement politique sans courant (où toutes les tendances cohabitaient harmonieusement et où les compromis programmatiques étaient faciles à trouver) à un mode de fonctionnement plus complexe.

L'analyse de ces deux courants existants fait ressortir notamment les tendances suivantes :

- Cap21 doit être complètement indépendant et toute alliance pérenne est considérée comme une perte d'autonomie voire comme une soumission : fonctionnement ressemblant au MoDem avec des ralliements tantôt à droite, tantôt à gauche selon les événements, comme si nous étions les seuls à avoir la vérité, les seuls à être capables de distribuer des bons et des mauvais points

Ce positionnement entraîne un manque de visibilité, une absence de lisibilité qui empêche tout développement de Cap21.

- Cap21 doit chercher exclusivement des alliances avec les organisations écologistes, notamment avec EELV-Les Verts, le MEI voire l'Alliance Ecologiste.

Toutes discussions pré-électorales tournent autour de la recherche d'accord avec un parti politique (EELV) qui signe des accords nationaux avec le PS. On se retrouve dans un jeu inextricable qui nous positionne en rang 2 avec un des grands partis et on ne récupère même pas les miettes.

Si ce positionnement présente l'avantage de nous positionner dans le camp des partis écologiques, il a l'inconvénient d'être trop restrictif, trop exclusif et de ne plus représenter les raisons même de l'acronyme Cap21.

Constat 3 : organisation et militantisme

Nous ne sommes pas un parti de militant (malgré la mobilisation de quelques-uns) :

- ⇒ Incapacité de nous mobiliser sur les causes que nous défendons : peu de militants dans les manifestations, ...
- ⇒ Incapacité de valoriser nos élus : nous n'avons pas su garder nos élus, nous ne les avons pas mobilisés
- ⇒ Incapacité de communiquer nos valeurs
- ⇒ Dysfonctionnement démocratique : forum, compte rendu à la Coordination Nationale, aux DR, ...
- ⇒ Manque de moyens de fonctionner : cotisations des élus, stages de formation, ...
- ⇒ 4 ou 5 régions tentent de fonctionner et ont mis en place une organisation
- ⇒ ...

II. Les enjeux :

- ⇒ Réaffirmer nos valeurs et notamment : une autre citoyenneté par une démocratie de proximité, la pédagogie par la démonstration, ...
- ⇒ Inscrire notre démarche dans la durée et faire un effort de cohérence dans notre stratégie, dans notre positionnement, dans nos alliances
- ⇒ Prendre en compte les échéances de 2014 et 2015
- ⇒ Saisir l'opportunité où l'écologie politique est au plus bas et le centre en décomposition pour nous adapter, pour redéfinir une stratégie interne, nous ouvrir, reconquérir des adhérents, donner envie aux futurs adhérents et aux électeurs, et offrir de vraies solutions dans un contexte particulièrement difficile

Il convient :

- ⇒ de considérer qu'une alliance avec d'autres partis politiques n'est pas une soumission et ne conduit pas à sa perte d'identité
- ⇒ qu'il faut impérativement admettre que la politique du ni-ni est mauvaise et qu'il faut impérativement se positionner dans un courant de pensée (centre droit ou centre gauche).
- ⇒ Que les accords ne doivent pas être conclus avec un parti politique de rang 2 (EELV) mais avec un parti politique de rang 1

II. La motion présentée au congrès.

Fort des constats présentés ci-dessus et des propositions qui en émanent, cette motion a pour but de proposer une voie pour que Cap21 devienne une force politique incontournable en:

- ⇒ étant clair sur notre positionnement politique (centre gauche, centre droit, exclusivement écologiste...). Il faut que les citoyens connaissent parfaitement notre positionnement politique (centre gauche, centre droit, social-démocrate...)
- ⇒ acceptant l'idée que nous ne devons pas être une seule force de témoignage et de contestation et accepter l'idée que nous devons nous mettre en position de gouverner à tous les échelons (local, régional, national)
- ⇒ acceptant le fait que nous ne sommes pas assez puissants pour gouverner sans conclure d'accord national avec un parti politique de 1er rang

Il convient de mettre en place une action stratégique permettant d'être mieux identifié et d'être un parti politique au sens plein du terme

Fort de ces éléments, nous demandons au congrès un vote autorisant :

- ⇒ La mise en place d'une force opérationnelle destinée, dans un délai de 6 mois, à organiser un congrès extraordinaire en décembre, pour proposer, à l'issue d'une phase d'évaluation et d'analyse :
 - Une actualisation du projet politique du mouvement
 - un toilettage des statuts pour avoir un fonctionnement plus simple et plus souple
 - une dynamisation du mouvement
 - une évolution du nom de notre mouvement

pour y parvenir :

- ⇒ le pouvoir donné à la présidente de désigner, après concertation avec les organisations régionales et/ou départementales lorsqu'elles existent, pour une durée de 6 mois, des responsables départementaux chargés de structurer à l'échelle départementale le mouvement
- ⇒ d'animer le débat politique interne autour de notre positionnement « centre socio-démocrate et écologique » par la création d'un groupe de travail du BP (réactualisé) ouvert à des adhérents (mise en place d'un processus collaboratif afin d'associer les adhérents)
- ⇒ la mise en place d'un nouveau secrétariat exécutif avec notamment une cellule communication
- ⇒ la définition d'un plan de travail

Les signataires : Dominique Lemoine – Jean Rapenne – Estelle Le Touzé – François-Xavier Catteau – Grégoire Jauneault– Richard Hasselmann – Christian Romain – Sébastien Perros

*motion appuyée par Corinne Lepage